

**Conseil d'Administration  
de l'Aract Centre Val de Loire  
Procès-Verbal de la réunion du 14 décembre 2015  
Fongecif - Orléans**

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 14 décembre 2015 dans les locaux du Fongecif à Orléans sur convocation du Président, afin d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal du précédent Conseil d'Administration
- Programme d'activité 2016
- Site internet
- Fonctionnement interne de l'ARACT Centre Val de Loire
  - Ressources humaines
  - Mutuelle
- Questions diverses

Présents ou représentés :

**Administrateurs titulaires :**

Monsieur BIDEF	CFDT
Monsieur BRAUD	UPA
Monsieur COUTON	MEDEF
Monsieur DAVIET	CGPME
Madame GHERISSI	MEDEF
Monsieur LALEUF	CFE-CGC
Monsieur OUDIANE	MEDEF
Monsieur PELE	FO
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC

**Administrateurs suppléants :**

Monsieur MEYNENT	MEDEF
Monsieur PERON	CGT ayant voix délibérative en l'absence du titulaire

Absents excusés :

Madame BARD	CGPME
Monsieur DOUCHET	CFTC
Monsieur HODIMONT	MEDEF
Monsieur JARRY	FO
Monsieur MICHEL-ANGLAREX	CGT
Madame PAC	CFDT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur SINGLAS	CFE-CGC
Monsieur TOMASI	UPA

### Assistent également à la réunion :

Madame DELORME  
Madame LE TOUCHE

Assistante de l'Aract Centre-Val de Loire  
Directrice de l'Aract Centre-Val de Loire

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présente ou représentée, le Conseil peut valablement délibérer.

### Adoption du PV du précédent CA

Le Président propose de procéder à l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 novembre 2015.

Aucune remarque ni suggestion n'étant émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### Programme d'activité 2016

On se reportera au document ppt joint au présent PV.

Les orientations de la programmation 2016 ont été approuvées par ce Conseil lors de sa dernière séance. Madame LE TOUCHE présente le projet de programme d'activité en apportant des éléments de dimensionnement des différentes actions, exprimés en nombre de jours d'intervention.

Ce projet de programmation a fait l'objet d'une présentation au Conseil Régional et à la Direccte lors d'une réunion organisée le 4 décembre 2015. A cette occasion, une remarque a été émise sur le nombre jugé important de jours attribués au thème de la qualité de vie au travail. Ce point sera plus particulièrement explicité lors de la réunion du Comité d'orientation. Globalement, les partenaires financeurs régionaux se sont déclarés satisfaits du projet.

Le programme d'activité 2016 est décliné suivant 6 thèmes:

- Santé au travail
- Mutation du travail/Développement des compétences
- Appui aux relations sociales
- Egalité professionnelle
- Qualité de vie au travail
- Gestion du changement/innovation

Des jours d'intervention sont réservés à la mise en oeuvre d'outils spécifiques utilisés dans le cadre de démarche de qualité de vie au travail :

- démographie du travail : analyse et exploitation des données sociales de l'entreprise
- GPS : gestion des perspectives sociales, outil permettant de mesurer la satisfaction des salariés.

L'accord national interprofessionnel sur la qualité de vie au travail est jugé très conceptuel. L'équipe de l'Aract a travaillé sur l'élaboration de définition et d'outils plus concrets.

L'action sur la qualité de vie au travail intéresse particulièrement la fonction publique.

Monsieur BRAUD souligne l'intérêt manifesté par les services hospitaliers pour cette problématique. La qualité de vie au travail est multidimensionnelle : « Ce qui est intéressant, c'est ce que chacun y voit ».

Monsieur BIDEZ fait part au Conseil de l'intérêt du Centre Hospitalier de Blois pour les démarches de qualité de vie au travail.

Madame LE TOUCHE évoque le dispositif « Faire école » et le partenariat en cours de construction avec l'IAE de Tours.

Monsieur OUDIANE estime que ce dispositif doit être développé sur plusieurs années et permettre le développement de partenariats avec plusieurs écoles.

Les administrateurs expriment le souhait de disposer d'un glossaire des sigles et termes techniques utilisés dans les présentations, en particulier celle de la présente réunion. Ce glossaire sera transmis pour la prochaine séance.

Sur le thème de la communication, plusieurs actions se déclinent en 2016 visant à apporter un dynamisme dans le réseau des contacts de l'Aract, notamment au sein du tissu économique et dans la fonction publique. La première matinale est programmée le 26 février 2016 avec le concours de Madame GUERISSI dans l'entreprise GRAPHIVAL à Tours. Elle est dédiée à la relation entre espaces de travail et compétitivité.

Afin d'optimiser la diffusion des invitations, les Administrateurs sont sollicités.

Monsieur BRAUD se propose d'étudier avec son équipe opérationnelle la mise à disposition des bases de contacts de l'UPA Centre au service des diffusions de l'Aract.

Madame GUERISSI se propose de mettre la directrice de l'Aract en contact avec Monsieur AMANN, secrétaire général du Medef 37 en vue de cette communication à ses adhérents.

L'Aract intervient depuis plusieurs mois au sein de la Chambre des métiers 37 dans le cadre d'une convention qui prévoit la transmission des contacts de l'organisation consulaire à notre structure. Cette base de données pourra aussi être utilisée.

Les documents d'invitation seront transmis aux Administrateurs en vue de la diffusion au sein de leur réseau.

### Site internet

Le Conseil s'est prononcé en juin dernier pour le développement d'un nouveau site internet. Pour des raisons de délais et de flexibilité, il a été choisi de mener ce projet indépendamment du cadre dit « swam » (site web aract mutualisé) proposé par l'Anact à disposition des Aract. L'équipe permanente va donc dans les prochaines semaines engager le processus de sélection du prestataire.

## Fonctionnement interne de l'Aract Centre Val de Loire

Le Conseil est informé du recrutement en contrat à durée indéterminée de Sophie Mounier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La recherche d'un(e) stagiaire en communication se poursuit mais s'avère difficile.

Afin de répondre à l'obligation réglementaire au 1<sup>er</sup> janvier 2016, et après examen des modalités de contribution au financement des mutuelles par les autres Aract, il a été choisi de retenir une mutuelle de niveau d'adhésion intermédiaire (2 sur 3) proposée par Malakoff Mederic. La prise en charge par l'Aract de la mutuelle des salariés est assurée à hauteur de 60 %, conformément aux pratiques les plus courantes du réseau Anact-Aract. Sur les 7 collaborateurs, 5 sont concernés par cette adhésion. Les deux autres collaborateurs conservent leur mutuelle familiale et seront invités chaque année à fournir à l'Aract le justificatif d'adhésion obligatoire.

## Questions diverses

Le prochain Comité d'orientation doit être organisé courant février 2016. Les membres de ce comité, dont plusieurs sont nouveaux, seront sollicités et une date sera trouvée permettant en particulier aux partenaires financeurs d'être présents. L'Anact pourra être représentée par Olivier MERIAUX, Directeur technique de l'ANACT et référent de l'Aract Centre-Val de Loire. Ce comité pourrait se tenir le 1<sup>er</sup>, 15 ou 22 février 2016.

## Prochaines réunions

Planning des prochaines réunions statutaires :

- 22 février 2016 à 10 H : Conseil d'Administration au Novotel à Orléans
- 14 mars à 14 H : Conseil d'Administration dans les locaux du Fongecif à Orléans
- 18 avril à 14 H : Conseil d'Administration dans les locaux du Fongecif à Orléans
- 20 juin à 14 H : Conseil d'Administration dans les locaux du Fongecif à Orléans

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 00.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-président.